

Contrats de formation

Paragraphe 23 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)

Divulgarion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : janvier à mars

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participants
Camiq inc.	1 470,00 \$	Profils des préférences cérébrales	2020-02-10	1200, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 4M1	14

Informations complémentaires

Les données incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature.

Données comptabilisées au 31 mars 2020. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.